

<b>FICHE 1 - SYNTHESE</b>
---------------------------

### **Introduction**

En 1995, le Président de la République, M. CHIRAC, reconnaît la culpabilité de l'Etat français dans la déportation des Juifs. Progressivement, la France considère cette période trouble de son histoire avec une sérénité nouvelle, propice à un réel travail de mise en perspective historique. Dans le même esprit qui conduit une nation à regarder son passé en face, le Président de la République décida, à la fin du mois de Janvier 2006, de reconnaître le caractère innommable de la traite des esclaves.

Aujourd'hui, c'est un spectre nouveau qui se lève : l'Algérie. Il faudra attendre près de trente ans pour requalifier « les événements » en guerre d'Algérie. Pourtant, cela ne suffit pas à lever les tabous qui rendent impossibles le travail de mémoire. Cet épisode de l'Histoire de France reste gelé jusqu'aux années 1990 comme s'il avait fallu solder Vichy pour enfin regarder l'Algérie. C'est l'une des raisons qui expliquent pourquoi l'on ne considère cette guerre que depuis quelques années. Il y en a d'autres. Un meilleur accès aux archives depuis 1992 ; la volonté des nouvelles générations, dont les parents ont quitté l'autre rive de la Méditerranée, de comprendre ; la volonté politique aussi de renouer les fils interrompus de notre destin commun (la visite d'Etat en Algérie de Jacques CHIRAC en 2004 et la préparation d'un traité d'amitié franco-algérien).

Autant d'éléments qui laissent espérer un apaisement entre ces deux pays. Apaisement nécessaire au travail historique. Un travail historique toujours perturbé par la dimension politique. Ainsi, depuis décembre 2006, les relations avec l'Algérie, au moment où les négociations diplomatiques s'accélérent pour finaliser un traité d'amitié franco-algérien, sont polluées par l'article 4 de la loi du 23 février 2005 qui souligne l'apport positif de la colonisation française dans les pays concernés (article aujourd'hui abrogé).

La question de l'apaisement est bien au centre de cet ouvrage. Derrière cette interrogation, il y a, non pas un projet politique, mais la démarche d'un chercheur. Une approche scientifique appliquée à l'objet « guerre d'Algérie », seule capable de l'extirper des tabous et autres combats idéologiques...et de rendre possible l'apaisement.

En lien direct avec la démarche scientifique, l'entreprise d'apaisement n'est donc pas synonyme de simplification. Il ne s'agit pas de réduire l'objet étudié à une dimension unique pour le rendre plus facilement et rapidement accessible. Les voies scientifiques sont, par nature, complexes (au sens d'Edgar MORIN). Il s'agit donc, au contraire, de l'éclairer sous autant de prismes nécessaires à sa bonne compréhension. C'est ce que l'auteur s'emploie à faire en plaçant son objet sous les feux de trois lampes :

- d'abord, la lumière de l'humain : la demande sociale, la volonté d'expression et le jeu politique par rapport à ce conflit. Ce sont la mémoire et le social qui s'imposent à l'Histoire,
- ensuite, la lumière des sources : le choix des matériaux (les documents historiques) et les méthodes utilisées. C'est l'Histoire qui s'approprie cet objet,
- enfin, les productions historiques en la matière qui témoignent de l'évolution des sensibilités et des attentes.